

# COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 17 novembre 2025

**Présents** : Thierry BOKOBZA (Président), MM Jean-Éric INACIO, Laurent PATRIGEON, Luis PEDRO GOMES, Didier PELLETIER, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Julien RODRIGUES LOPES, Mmes Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT

**Absents excusés** : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Melvin GOMES, Michel LOUVEL, Mme Yvane JONNAIS

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## PLATEAUX U7-U9 PLATEAUX CLASSIQUES U6-U7

Tous les plateaux de la fin d'année sont disponibles en [cliquant ici](#).

### ROSNY CSM

Demande du club pour ne plus accueillir de plateaux pendant la période hivernale.

La Commission prend note.

### HARDICOURT et MESNIL ST DENIS

Suite à votre demande pour intégrer les plateaux spécifiques U6 du 22 novembre 2025, la commission ne peut y accéder les plateaux ayant déjà été programmés au moment de la demande, d'autant plus que vous êtes affectés sur des plateaux U7.

Par contre, si vous souhaitez participer aux deux autres plateaux des 21 Mars et 9 mai, merci de nous le préciser.

### Vérifications effectifs

- EPONE USBS : 6 équipes / 22 licenciés – **4 équipes retenues pour les prochains plateaux.**
- DAMMARTIN EN SERVE AS : 1 équipe / 5 licenciés - Situation régularisée (place pour le 22/11?)
- ISSOU AS : 3 équipes / 15 licenciés - Situation régularisée pour le 06/12. Sous réserve de la validation des licences en cours.
- COIGNIERES FC : 2 équipes / 2 licenciés – **Aucune équipe inscrite pour les prochains plateaux**
- MANTES USC : 2 équipes / 0 licencié – **Aucune équipe inscrite pour les prochains plateaux.** De plus, la Commission a remarqué que vous aviez intégré un plateau le 8/11 et vous demande des explications pour le lundi 24/11.

## PLATEAUX CLASSIQUES U8-U9

Tous les plateaux de la fin d'année sont disponibles en [cliquant ici](#).

### ROSNY CSM

Demande du club pour ne plus accueillir de plateaux pendant la période hivernale.

La Commission prend note.

### Vérifications effectifs

- CERNAY LA VILLE AS : 2 équipes / 8 licenciés : **1 équipe retenue pour les prochains plateaux.**
- COIGNIERES FC : 2 équipes / 12 licenciés : Situation régularisée
- PORT MARLY CS : 2 équipes / 8 licenciés : **1 équipe retenue pour les prochains plateaux.**
- ST CYR AFC : 4 équipes / 18 licenciés : **3 équipes retenues pour les prochains plateaux**
- MANTES USC : 2 équipes / 1 licencié : – Aucune équipe inscrite pour les prochains plateaux.

### Inscriptions tardives

LIMAY ALJ : 4 équipes

VILLEPREUX FC : 4 équipes

MANTES VIVONS FOOT : 2 équipes

La Commission a pris en compte sur les 2 derniers plateaux de l'année.

## PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Tous les plateaux de la phase 1 sont disponibles sur notre site internet à la rubrique Foot Animation & Loisir (sur le site internet ou via footclubs).

## CATEGORIE U10-U11

### Vérifications effectifs

#### ▫ FONTENAY ST PÈRE

La Commission constatant que le club n'a toujours qu'une licence sur la catégorie, déclare l'équipe forfait général pour le reste de la saison. Par conséquent, l'équipe est remplacée par BREVAL LONGNES FC 3, qui avait la demande la saison dernière.

#### ECQUEVILLY EFC

Demande du club pour ajouter une équipe sans distinction d'âge. La Commission ne peut accorder cette demande, faute de place disponible. Elle vous intégrera en phase 2 ou bien si un forfait général intervient.

## CRITERIUM ESPOIRS U10 & U11

Infraction encadrement du 08/11

### U11

MANTOIS 78 FC 1 & TRIEL AC : 1ère infraction

La Commission décide d'excuser ses absences et rappelle que vous devez être vigilants.

Infraction encadrement du 15/11

### U10

CARRIERES S/S US 1 : 1ère infraction

LIMAY ALJ 1 : 1ère infraction

### U11

PLAISIROIS FO 1 : 1ère infraction

NEAUPHLE PONT. RC 1 : 1ère infraction

RAMBOUILLET FC 1 : 1ère infraction

- HOUILLES SO 1 : 2ème infraction

La Commission demande des explications au club pour le lundi 24 novembre. Attention, à + de 2 infractions, la Commission est susceptible de sortir l'équipe du dispositif.

## CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Les plateaux de la journée de plateaux du 22/11 sont disponibles. Pour les consulter : [cliquez ici](#)

Pour rappel, les dérogations annuelles de Critériums ne s'appliquent pas sur cette journée. L'horaire officiel est 11h00. Si vous souhaitez la modifier, merci de faire les démarches nécessaires.

## CATEGORIE U12-U13

### Vérifications effectifs

- COIGNIERES FC : 1 équipes / 7 licenciés : Le club réagit suite au 2ème forfait de son équipe en expliquant faire surclasser 1 joueur U11 à chaque rencontre.

La Commission vous avait demandé cette explication il y a deux semaines. Sans réponse de votre part, elle a donc pris sa décision en conséquence. Elle maintient les 2 forfaits émis.

### CLAIREFONTAINE

Demande du club pour inscrire 1 équipe en Critérium à la place de son équipe U11, car il n'aura pas assez de joueurs.

La Commission après vérifications que vous disposez bien du nombre minimum de licenciés, vous intégre à la poule E du Critérium sans distinction d'âge à compter du 29/11.

### Par année poules C du 08/11/25 : MANTOIS / MUREAUX

Courrier du club des MUREAUX expliquant s'être déplacé pour rien à 16h00, le club du MANTOIS les attendait pour 14h00. Réponse du MANTOIS 78 FC.

La Commission après étude, confirme que l'horaire de la rencontre était bien de 16h00. Par conséquent, elle déclare l'équipe du MANTOIS forfait.

Par année U13 poule B du 15/11/25

55096861 : VALLEE 78 FC 1 / MESNIL LE ROI AS 1

Courriers des deux clubs sur un problème d'horaire sur la rencontre. La Commission après étude, constate que certes la dérogation annuelle avait été accordée dans le journal précédent, mais que la rencontre entre les 2 équipes étaient restées à 16h00 sur le site internet, c'est donc cet horaire qui faisait foi. Néanmoins, elle comprend l'imbroglio que cela a pu causer, par conséquent, elle annule la rencontre.

Concernant la demande de dérogation annuelle, la Commission ne l'appliquera que pour les équipes par année, elle ne peut pas faire 2 horaires distincts entre le par année U12 et le par année U13.

### CRITERIUM ESPOIRS U12 & U13

FEUCHEROLLES USA 1 : 1ère infraction du 08/11

Courrier du club s'étonnant de l'infraction alors que son encadrant était bel et bien sur la FMI.

La Commission après vérifications annule l'infraction.

U12 Espoir poule B du 08/11/25

55097801 : POISSY FC 21 / FOURQUEUX AS 21

La Commission demande des explications aux clubs concernant les observations d'après match mentionnées sur la Feuille de match pour le lundi 24 novembre 12h00 au plus tard.

### Infraction encadrement du 08/11

U12

MESNIL ST DENIS AS 21 : Absence excusée.

POISSY FC 21 : 1ère infraction

U13

RAMBOUILLET FC 1 : Absence excusée.

### Infraction encadrement du 15/11

U12

RAMBOUILLET FC 21 : 1ère infraction

CHANTELOUP US 21 : 1ère infraction

GUYANCOURT ES 22 : 1ère infraction

U13

GUYANCOURT ES 1 : 1ère infraction

### FESTIVAL U13

Les plateaux du 22 novembre prochain sont désormais disponibles. Pour les consulter : [cliquez ici](#)

Pour rappel, les dérogations annuelles de Critériums ne s'appliquent pas sur cette journée. L'horaire officiel est 16h00. Si vous souhaitez la modifier, merci de faire les démarches nécessaires.

FFU13 35 du 22/11/25 : LOUVECIENNES AS

Courrier du club avec justificatif expliquant ne pouvoir accueillir ce plateau.

La Commission dit plateau à jouer à ISSOU AS.

### Dérogation horaire accordée par la Commission pour le 22/11

1 : CHATOU AS : 14h00  
6 : ELANCOURT OSC : 14h00  
7 : BONNIERES FRENEUSE FC : 14h00  
14 : BEYNES FC : 14h00  
18 : RAMBOUILLET FC : 12h30  
19 : MEZIERES AJSL : 14h00  
25 : HOUILLES AC : 14h00  
32 : CELLOIS CS : 14h00  
33 : YVELINES US : 14h00  
36 : BUC FOOT AO : 14h00  
41 : VILLEPREUX FC : 14h00  
42 : MAUREPAS AS : 14h00  
47 : INTERFOOT : 14h00  
60 : MONTIGNY LE BX AS : 12h30  
64 : CRAVENT FC : 14h00  
35 : ABLIS FC SUD : 14h00  
68 : HARDRICOURT US : 14h00  
69 : BUCHELOISE AS : 14h00  
70 : ETANG ST NOM ES : 14h00  
74 : LAINVILLEOIS FC : 14h00

### Dérogation horaire sous réserve de l'accord des clubs adverses

40 : MAURECOURT FC : 17h00

### FORFAIT AVISE

U10-U11

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 15/11

55096272 : DAMMARTIN EN SERVE AS 1

55102318 : VESINET SCI 2

U12-U13

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 15/11

55097698 : COIGNIERES FC 1

Forfait général : 34€

(Annexe 2 RS DYF)

U12 par année poule D

POISSY FC 23

### FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U6-U7

*Rappel avant amende*

Plateaux du 08/11/2025

725110807 – ISSOU AS1 / ECQUEVILLY EFC1 / MAULOISE US1 / GARGENVILLE STADE  
725110808 – CONFLANS RACING1 / HOUILLES AC / CHANTELOUP US1 / BOUAFLÉ FLINS ES1  
725110800 – ST CYR AFC1 / FEUCHEROLLES USA1 / VOISINS FC2 / AUTEUILLOIS AS1 / HOUDAN  
725110813 – MANTES VIVONS FOOT1 / VERNEUIL SUR SEINE US1 / MANTOIS 78 FC2

### ANOMALIES FEUILLES PLATEAUX

U6-U7

Amende : 8€

Plateaux du 08/11/2025

### Manque informations encadrants

725110816 – VERSAILLES 78 FC1 & YVELINES US1

### FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11

*Rappel avant amende et match neutralisé*

Rencontres du 08/11/2025

55095867	BOUAFLÉ/FLINS ENT.1	VINSKY FCM 1
55095955	BOUAFLÉ/FLINS ENT.2	VINSKY FCM 2
55096139	FEUCHEROLLES USA 3	ETANG ST NOM ES 2
55096181	GAMBAS AS 1	COIGNIERES F.C. 1
55096878	GAMBAS AS 2	COIGNIERES F.C. 2
55096267	PORCHEVILLE FC 3	HARDRICOURT US 2
55096314	MANTES OLYMFC 1	ANDRESY F.C. 2
55095543	HARDRICOURT US 21	GARGENVILLE ST21
55095544	ISSOU AS 21	ACHERES F.C. 21
55095668	MANTOIS 78 FC 24	CONFLANS F.C. 23
55095748	PECQ US LE 22	MARLY LE ROI U.S. 22
55095749	PLAISIROIS F.O. 22	HOUILLES A.C. 24
55095776	ELANCOURT O.S.C. 23	CLAYES SS/BOIS 22
55095804	ELANCOURT O.S.C. 22	MONTIGNY LE BX 22
55095406	PECQ US 2	MARLY LE ROI U.S. 22

U12-U13

*Rappel avant amende et match neutralisé*

Rencontres du 08/11/2025

55097081	ECQUEVILLY E.F.C.	ACHERES F.C.
55097083	HARDRICOURT U.S.	ISSOU AS
55097112	MAISONS-LAFFITTE F. C.	MESNIL LE ROI A.S.
55097168	VILLENNES ORGEVAL F.C.	POISSY FC
55097221	VELIZY A.S.C.	BAILLY NOISY SFC
55096793	AUBERGENVILLE F.C.	PORCHEVILLE FC
55096792	ECQUEVILLY E.F.C.	ACHERES F.C.
55096794	HARDRICOURT U.S.	ISSOU AS
55097025	VELIZY A.S.C.	BAILLY NOISY SFC
55096916	VILLENNES ORGEVAL F.C.	POISSY FC
55097636	BEYNES F.C.	MONTESSON U.S.
55097581	JUZIERS F.C.	GARGENVILLE STADE
55097692	MAGNY 78 F.C.	ABLIS SUD 78
55097637	LE PECQ U.S.	CHESNAY 78 F.C. LE
55097691	VOISINS F.C.	COIGNIERES F.C.
55097663	YVELINES U.S.	ST CYR AFC
55097365	BUCHELOISE	GUERVILLE ARNOUVILLE
55097406	HOUILLES S.O.	VERSAILLES 78 FC
55097434	HOUILLES S.O.	VERSAILLES 78 FC
55097469	ST CYR A.F.C.	VILLIERS MAHIEU AS
55097514	ST CYR A.F.C.	VILLIERS MAHIEU AS

## CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs  
Rencontres du 08/11/25

**U12**

55097933 CONFLANS FC / MARLY LE ROI US

## FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES

### CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rappel avant amende  
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement  
Rencontres du 08/11/25

**U10**

CONFLANS FC 21 / PLAISIROIS FO 21  
VILLENNES ORGEVAL FC 21 / SARTROUVILLE ES 21

**U11**

CONFLANS FC / POISSY FC  
FOURQUEUX AS / SARTROUVILLE ES  
MANTES LA JOLIE F / AUBERGENVILLE FC  
TRIEL AC / RAMBOUILLET YVELINES

## CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rappel avant amende  
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement  
Rencontres du 08/11/25

**U12**

55097846 MANTOIS 78 FC 22 / CHANTELOUP US 21  
55097844 SARTROUVILLE ES 22 / CROISSY US 21  
55097845 HOUILLES AC 22 / HOUDANNAISE REGION FC 21  
55097935 BOUGIVAL FOOT 21 / VILLEPREUX FC 21  
55097933 CONFLANS FC / MARLY LE ROI US  
55097934 FEUCHEROLLES USA 21 / PECQ US 21

**U13**

55098010 HOUILLES AC 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 1  
55098071 VIROFLAY USM 1 / MANTOIS 78 FC 2

## INFRACTION EPREUVE TECHNIQUE

### CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Absence de total sur l'épreuve : -1pt aux 2 équipes  
Rencontres du 08/11/25

**U13**

55098040 CHESNAY 78 FC 1 / MAUREPAS AS 1